

PLAN DE COURS

POL-1005 : Relations internationales et défis de la mondialisation

NRC 88080 | Automne 2019

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Le cours examine les principes qui régissent le système international et analyse les dynamiques politiques, militaires et économiques qui le caractérisent. Il donne une brève formation historique sur les relations internationales et leurs transformations. En particulier, le cours se penche sur le système international contemporain, ses conflits et ses processus de coopération. La mondialisation est le cadre dans lequel ces dynamiques ont lieu et mérite une attention spécifique.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 3 sept. 2019 au 13 déc. 2019

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

28 août 2019 (02h40)

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=108184>

Coordonnées et disponibilités

Laurence Dubé

Tutrice

Bureau: à déterminer

laurence.dube.6@ulaval.ca

Disponibilités

A déterminer.

Philippe Le Prestre

Enseignant

philippe.le-prestre@pol.ulaval.ca

Disponibilités

Sur rendez-vous les mardis après-midi, mais je vous invite à contacter au préalable soit l'assistant du cours, M. Cyprien Bassamagne-Mougnok. soit la tutrice du cours, Mme Laurence Dubé.

La tutrice est une ancienne étudiante du cours qui a pour responsabilité de soutenir votre stratégie d'apprentissage. Pour des questions portant sur la logistique (conflits d'horaires, par ex.), des questions techniques (problèmes avec le site), ou les évaluations, contactez l'assistant d'enseignement. Pour les questions de fond relatives à la matière du cours, contactez soit ce dernier soit l'enseignant.

Cyprien Bassamagne Mougnok

Assistant d'enseignement

DKN-5457

cyprien.bassamagne-mougnok.1@ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 4517

Disponibilités

A déterminer

Soutien technique


CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, [Team Viewer](#) .

Plan de cours non officiel

28 août 2019 (02h40)

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Contenu du cours	5
Approche pédagogique	5
Mode d'encadrement	5
Classe virtuelle	5
Démarche d'apprentissage	6
Contenu et activités	6
Évaluations et résultats	7
Liste des évaluations	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Examen de mi-session (QCM)	7
Analyse d'un débat	7
Examen final (QCM)	9
Barème de conversion	9
Règlements et politiques institutionnels	9
Évaluation de la qualité du français	10
Gestion des délais	10
Absence à un examen	10
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	10
Plagiat	10
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	11
Matériel didactique	11
Liste du matériel obligatoire	11
Spécifications technologiques	12
Bibliographie et annexes	12
Bibliographie	12
Annexes	13

Description du cours

Introduction

Descriptif officiel

Etude du système international; formation historique et fondements idéologiques; types de systèmes et transformations; système contemporain; processus de conflits; processus de coopération; forces transnationales; grands thèmes des débats internationaux actuels; diplomatie et politique étrangère.

Introduction spécifique

Nous vivons une période fascinante des relations internationales qui voit un bouleversement profond de leur nature. La composante militaire et idéologique de l'ordre international de l'après-2^e guerre mondiale a commencé à se déliter dès les années 1970, puis de façon spectaculaire avec la disparition de l'Union soviétique et de son aire d'influence politique en 1991. L'ordre international libéral hégémonique que les États-Unis ont cherché à consolider par la suite se déconstruit face aux redistributions de la puissance, sans que les contours d'un nouvel ordre se dessinent; les contraintes à l'usage de la force disparaissent; les tentatives de déstabilisation interne reprennent; le libéralisme commercial à l'échelle mondiale est remis en cause; divers nationalismes et populismes s'affirment; l'autoritarisme et le relativisme normatif gagnent en légitimité; les Nations unies tutoient la marginalisation alors que le multilatéralisme universel est de plus en plus contesté; les incertitudes régionales s'accroissent et l'action collective contre les menaces, notamment environnementales, s'enlissent.

Parmi les moteurs de changement affectant l'ordre international on peut noter le déclin des deux super-puissances (Etats-Unis et Russie) et leurs réactions face à celui-ci, la montée en puissance de la Chine; l'introduction et le développement de nouvelles technologies qui exacerbent la concurrence géostratégique (cybersécurité, intelligence artificielle, 5G, robotique, informatique quantique, etc.); l'expansion quasi universelle de l'internet, des médias sociaux et des moyens de communication permettant une circulation de l'information gratuite, mondiale, instantanée, allant de l'information légitime, aux « fake news » et à la propagande de tous ordres, brisant ainsi le monopole que détenait l'occident sur le « global media narrative »; le recul de la démocratie et la recrudescence du populisme et du nationalisme dans le monde; la réapparition de la religion (principalement l'Islam) dans les affaires mondiales et de son rôle dans la vie politique et sociale des pays occidentaux et non-occidentaux.

Tout ceci accroît considérablement l'incertitude et suscite une fort sentiment de perte de contrôle.

En effet, le principal défi de la mondialisation et des relations internationales contemporaines est celui de la complexité. Nous sommes définitivement entrés dans l'âge de la politique mondiale : les États font face à des problèmes communs que seule une action coordonnée pourra surmonter; États et sociétés sont de plus en plus interreliés, et les conséquences des conflits armés de moins en moins acceptables; surprises, incertitudes et effets de cascade abondent; les acteurs politiques traditionnels sont remis en question, voient leurs rôles évoluer et doivent co-agir avec de nouveaux acteurs; puissance, autorité et légitimité se fragmentent, engendrant des dynamiques contradictoires. Tous ces bouleversements remettent en question de nombreuses idées reçues sur la nature des relations internationales, forcent à s'interroger sur les facteurs qui présideront à leur évolution, et posent ainsi un défi à la fois aux capacités des politologues de les comprendre et des Etats de les gérer. En conséquence, le cours privilégie une approche systémique de ces phénomènes.

Le « Plan de cours » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il vous informe notamment sur les caractéristiques de base du cours (objectifs, approche, modalités d'encadrement, etc.), sur les activités d'apprentissage proposées, les modalités d'évaluation et le matériel didactique nécessaire.

Bonne lecture et bon cours!

Objectif général du cours

Ce cours ne porte pas sur l'histoire contemporaine, même si de nombreux éléments historiques seront évoqués car le système international contemporain est le produit d'une histoire. Nous ne nous attarderons pas, non plus, sur l'actualité, qui ne sera évoquée que pour étudier les idées maîtresses du cours. Cependant, la lecture du journal, quelle que soit sa forme, étant la prière quotidienne de tout étudiant en relations internationales, vous serez tenus de suivre cette même actualité.

L'étude des relations internationales cherche à répondre à trois questions fondamentales : quelle est la nature des relations entre les principaux acteurs internationaux ? Quels facteurs expliquent leur comportement ? Comment expliquer le résultat de leurs interactions

? Il va sans dire que nous ne pouvons examiner que quelques aspects de ce vaste sujet ; ce cours ne fournira pas de réponses toutes faites, instantanées et définitives. Nous insisterons plutôt sur les concepts qui nous permettent de comprendre la dynamique actuelle, sur les instruments qu'utilisent les États (et d'autres acteurs) dans la poursuite de leurs objectifs, et sur les différentes interprétations qui cherchent à expliquer les bouleversements observés.

Contenu du cours

No	Titre
1	L'objet
2	La nature du système international
3	L'État et les organisations interétatiques
4	Les sociétés
5	Un monde de réseaux et d'autorités dispersées
6	L'espace sécuritaire
7	L'espace économique
8	L'espace moral (droits de la personne et des groupes)
9	L'espace anthropocénique
10	Quelles fins poursuivre?
11	La diplomatie d'un monde complexe
12	Les instruments économiques et commerciaux
13	L'usage des règles du système complexe
14	La force militaire et ses limites

Approche pédagogique

A l'université, l'acquisition des connaissances en sciences sociales s'effectue principalement en dehors des cours, soit à travers vos lectures, votre réflexion et la confrontation avec le monde que la matière tente d'appréhender. La fonction principale des cours est de souligner les aspects importants d'une question et d'encadrer votre démarche d'apprentissage. L'approche pédagogique propre à la formation à distance est conçue pour vous faciliter cette tâche. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche relativement autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction de la personne assurant l'encadrement durant tout votre cheminement. Vous demeurez, bien sûr, l'unique responsable de votre temps, mais devez toutefois vous engager à remettre les travaux notés, et à effectuer le ou les examens sous surveillance aux moments prescrits.

De plus, cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement pendant toute la session. Sa tâche est de faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Mode d'encadrement

Vous pouvez communiquer avec le responsable de l'encadrement par courrier électronique pour les questions personnelles, ou en posant vos questions sur le forum pour les questions d'intérêt général qui profiteront à toute la classe. Le responsable de l'encadrement y répondra dans les 48 heures (sauf les fins de semaine).

Afin d'éviter des délais supplémentaires, veuillez être explicite. Seules les questions portant sur des points d'éclaircissement et montrant que vous avez lu les textes auxquels vous vous référez seront prises en compte.

Classe virtuelle

Avant d'assister à une séance :

Il est indispensable de consulter [les tutoriels destinés aux étudiants](#).

Pour assister à une classe virtuelle :

Visitez la section *Classes virtuelles*, disponible dans le menu d'outils de votre site de cours pour vérifier l'horaire de vos classes virtuelles et pour y accéder.

Si vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle. Une fois dans la salle, il est fortement conseillé de faire un test audio en cliquant sur *Assistant configuration audio* dans l'onglet *Réunion* disponible dans le coin supérieur gauche.

Pour écouter une séance en différé :

Si l'enseignant l'autorise, vous aurez accès à l'enregistrement de vos classes virtuelles. Ces enregistrements seront disponibles dans cette même section, quand l'enseignant les aura publiés.

En cas de problème technique, veuillez contacter un agent du Centre de services en TI et pédagogie à l'adresse aide@cstip.ulaval.ca ou bien au (418) 656-2131 poste 5222.

Démarche d'apprentissage

Chaque séance est décrite dans la section *Feuille de route* du site de cours et contient les informations suivantes :

- Une introduction
- Les objectifs spécifiques de la séance
- Les lectures obligatoires et complémentaires
- Une présentation PowerPoint commentée en détails
- Des capsules vidéo /audio
- Des liens Internet
- Des fils RSS
- Eventuellement, des exercices d'auto-évaluation
- Des informations concernant les évaluations

Contenu et activités

28 août 2019 (02h40)

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1 : Prolégomènes	
Thème 1 : L'objet	2 sept. 2019
Thème 2: La nature du système international	9 sept. 2019
Module 2 : Les attributs du système international	
Thème 3 : L'État et les organisations interétatiques	16 sept. 2019
Thème 4 : Les sociétés	23 sept. 2019
Thème 5 : Un monde de réseaux et d'autorités dispersées	30 sept. 2019
Module 3 : La gouvernance d'espaces complexes: la dialectique de la stabilité et de l'adaptation	
Thème 6 : L'espace sécuritaire	7 oct. 2019
Thème 7 : L'espace économique	14 oct. 2019
Thème 8 : L'espace moral (droits de la personne et des groupes)	21 oct. 2019
Thème 9 : L'espace anthropocénique	4 nov. 2019
Module 4: Les stratégies des États dans le système international complexe: la dialectique de la sécurité et de l'incertitude	

Thème 10 : Quelles fins poursuivre?	11 nov. 2019
Thème 11: La diplomatie d'un monde complexe	18 nov. 2019
Thème 12 : Les instruments économiques et commerciaux	25 nov. 2019
Thème 13 : L'usage des règles du système complexe	2 déc. 2019
Thème 14 : La force militaire et ses limites	9 déc. 2019

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de mi-session (QCM)	Le 19 oct. 2019 de 13h30 à 15h30	Individuel	35 %
Analyse d'un débat	À déterminer	Individuel	30 %
Examen final (QCM)	Le 14 déc. 2019 de 13h30 à 15h30	Individuel	35 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen de mi-session (QCM)

Date et lieu :	Le 19 oct. 2019 de 13h30 à 15h30 , A déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	35 %
Remise de l'évaluation :	DKN-0127
Directives de l'évaluation :	<p>L'examen de mi-session se fera sous supervision. Il sera composé d'une série de questions à choix multiples portant sur la matière vue dans le cadre du cours (présentations narrées, études de cas et lectures obligatoires) .</p> <p>Aucune documentation ne sera permise. En revanche, le superviseur pourra expliciter le sens de certains termes non techniques qui pourraient ne pas être compris</p>
Matériel autorisé :	Crayon HB et efface (gomme) indispensables

Analyse d'un débat

Date :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt cyprien.bassamagne-mougnok.1@ulaval.ca

Directives de l'évaluation :

Votre tâche consiste à rédiger une note de synthèse sur un débat particulier en politique étrangère ou relations internationales à l'intention d'un décideur (parlementaire, ministre, PDG d'entreprise, président-e d'organisation intergouvernementale ou non gouvernementale, etc.). Même si toute dichotomie est le plus souvent artificielle, voire fautive, le cours identifie ou analyse une variété de débats, qu'ils portent sur la théorie (les concepts, les relations de cause à effet, le rôle des acteurs, l'évolution des relations internationales) ou sur la pratique (comment interpréter tel développement? Quelle politique adopter face à telle situation? L'efficacité de certains instruments).

Une liste de sujets possibles est disponible (voir lien ci-dessous). Cette liste n'est pas limitative, mais vous devez faire approuver votre sujet si celui-ci est différent.

Cette note devra aborder les points suivants (cette structure est impérative)

0. Introduction (courte)

1. Identification des principaux acteurs du débat; N.B.: «acteurs» fait ici référence aux protagonistes des positions A et B, pas uniquement au «acteurs internationaux» vus en cours. Les «acteurs» peuvent être des individus ou des classes d'individus (hommes/femmes politiques, chercheurs, journalistes/polémistes), des organisations (OIG, ONG, entreprises...), des pays, etc., soit quiconque prend publiquement position.

2. Arguments des partisans de l'option A : comment définissent-ils le problème? Quelles solutions proposent-ils? Sur quels principes et postulats leur argumentation repose-t-elle (postulats et principes expliquent ou justifient pourquoi ceci constitue un problème et sous-tendent l'efficacité potentielle des solutions avancées)? Quelle est la faisabilité politique de l'option proposée?

N.B.: - Il est important de répondre à chaque sous-question.

- le terme «problème». fait ici référence à la question à résoudre ou à la nature de la situation qui doit être gérée, et non à des aspects négatifs auxquels il faudrait remédier. Elle peut être définie en termes juridiques, moraux, politiques, économiques, etc.

De toute évidence, cette question et la suivante sont clefs. Portez une attention particulière à la définition du problème (appelée aussi «cadrage» dans notre jargon). Le jeu politique commence par des efforts visant à imposer sa définition du problème. En effet, une fois acceptée, celle-ci définit le type de solutions possibles qui, elles-mêmes, auront chacune des avantages et des inconvénients et affecteront positivement ou négativement les intérêts d'acteurs clefs. Imposer sa définition, c'est augmenter les chances de voir adopter ses solutions préférées. Par exemple, le problème est-il avant tout politique? moral? juridique? technique? etc. Les solutions proposées doivent refléter cette définition du problème. Enfin, toute solution doit être politiquement faisable, sinon nous restons dans l'utopie: les conditions d'adoption et de mise en oeuvre d'une telle solution sont-elles présentes ou pourraient-elles être créées relativement aisément?

3. Arguments des partisans de l'option B (idem)

4. Arguments des partisans de l'option C (idem) (si pertinent)

5. Quels facteurs, selon vous, pourraient présider ou ont présidé à l'évolution ou à la résolution de ce débat? Par exemple: importance des parties-tiers; évolution du contexte domestique ou international; ressources des acteurs en jeu.



Le débat ne doit pas nécessairement concerner le Canada; n'importe quel pays ou enjeu international peut être traité. Si vous choisissez un débat abordé dans le cadre du cours, vous devrez aller bien au-delà de ce qui aura été présenté (précisions, sources, etc.).

N.B. Il ne vous est pas demandé de prendre position.

Longueur maximale : 2500 mots (sans la page de garde, la bibliographie ou d'éventuelles illustrations, mais incluant les notes de bas de page, sauf si celles-ci présentent l'original de citations ou bien des liens internet). Rien au-delà ne sera lu.

Critères d'évaluation : Clarté du traitement de chaque réponse; efficacité et cohérence de la présentation (incluant la qualité du français); pertinence des éléments choisis; richesse des informations et des références. Ne négligez pas les liens avec le cours lui-même.

Fichiers à consulter :

-  [Liste des sujets été 2019.docx](#) (14,82 Ko, déposé le 7 juil. 2019)
 [Conseils de rédaction été 2019.docx](#) (18,25 Ko, déposé le 7 juil. 2019)

Examen final (QCM)

Date et lieu :	Le 14 déc. 2019 de 13h30 à 15h30 , A déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	35 %
Remise de l'évaluation :	DKN-0127
Directives de l'évaluation :	Examen sous forme QCM ne portant que sur le contenu (présentations narrées, études de cas, lectures obligatoires) vu depuis l'examen de mi-session. Aucune documentation ne sera permise. En revanche, le superviseur pourra expliciter le sens de certains termes non techniques qui pourraient ne pas être compris
Matériel autorisé :	Crayon HB et efface (gomme) indispensables

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#) , la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les

moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

Savoir communiquer clairement et correctement est une condition essentielle de votre réussite. Certaines fautes courantes sont précisées dans un document disponible dans la section évaluation. Les travaux (participation au forum et analyse d'un débat) qui souffriront d'un trop grand nombre de fautes élémentaires de grammaire, d'orthographe ou de syntaxe seront pénalisés, pouvant aller jusqu'à l'échec. le logiciel Antidote est très utile, mais l'outil de correction de Word l'est également, du moins dans un premier temps.

Gestion des délais

Tout travail subira une pénalité de 20% par demi-journée (ou fraction de demi-journée) de retard. Il n'y aura pas d'exception, même pour des raisons médicales (anticipez les risques).

Absence à un examen

28 août 2019 (02h40)

Il n'y aura pas de reprise des examens ou de report de la date de remise du travail écrit sauf circonstances exceptionnelles justifiées ou si l'université ou le département de science politique l'ordonne officiellement. Pour les examens, en cas de conflit d'horaire sur le campus ou d'indisponibilité du référent extérieur aux dates prévues, veuillez en notifier le responsable du cours au début de la session.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Ce ne sont pas les manuels d'introduction aux relations internationales qui manquent, et tous ont des qualités qui les distinguent particulièrement. Cependant, comme aucun ne présente la perspective générale qui sera la nôtre, ce cours ne s'appuiera pas sur un ouvrage en particulier, mais sur les exposés et des lectures et documents complémentaires (articles, études de cas, encadrés, liens video) qui seront mis à votre disposition sur le site.

EN REVANCHE, le texte et la narration de nombreuses diapositives feront référence à des acteurs ou à des épisodes de l'histoire récente que vous devez de connaître. En conséquence, l'ouvrage suivant est obligatoire (disponible chez Zone ou en format Kindle):

Vaisse, Maurice, *Les relations internationales depuis 1945*, Paris: Armand Colin, 2019

Les articles doivent avoir été lus pour chaque semaine afin d'en tirer un profit maximum. Leur fonction est d'apporter un complément d'information, d'approfondir des éléments vus en classe ou d'en illustrer certains aspects. Les questions d'examen ne porteront pas sur les points de détails contenus dans ces documents, mais davantage sur l'argument principal de l'auteur et sur les idées ou les concepts avancés en rapport avec ceux examinés en cours. Comme je ne ferai qu'évoquer ces textes sans en reprendre le contenu, considéré

comme acquis, je vous engage à contacter les assistants du cours si vous avez des interrogations précises sur leur contenu. Ils feront alors en sorte que tous les membres du cours bénéficient de leur réponse. Notez que les assistants ne seront disponibles pour répondre aux questions d'éclaircissement qu'uniquement durant la semaine du cours pertinent. Des questions portant sur un article vu antérieurement ne seront pas traitées (ceci afin de vous encourager à adopter une discipline de travail régulière et d'éviter que tous ne posent des questions en masse la veille des examens).

Certaines lectures exigeront une [connexion à distance à la base de donnée de la bibliothèque](#) .

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Aron, Raymond, 1984, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Levy, 2e ed.

Badie, Bertrand et Marie-Claude Smouts, 1999, *Le Retournement du monde: sociologie de la scène internationale*, Paris, Dalloz, 3e éd.

Balzacq, Thierry et Frédéric Ramel (dir.), 2013, *Traité des Relations Internationales*, Paris, Presses de SciencesPo.

Balzacq, Thierry, Charillon Frédéric et Frédéric Ramel (dir.), 2018, *Manuel de diplomatie*, Paris, Presses de SciencesPo.

Battistella, Dario, 2015, *Théories des relations internationales*, 5e éd., Paris, Presses de Science Po.

Battistella, Dario, Franck Petiteville, Marie-Claude Smouts et Pascal Vennesson, 2012, *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Dalloz, 3e éd.

Battistella, Dario et alii (dir.), *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Dalloz, 2008.

Beigbeder, Yves, 1998, *Le rôle international des organisations non gouvernementales*, Bruxelles, Emile Bruylant.

- Blom, Amélie et Frédéric Charillon, 2001, *Théories et Concepts des Relations Internationales*, Hachette.
- Colliard, Claude-Albert, 1990, *Institutions des relations internationales*, Paris, Dalloz, 9e éd.
- Colonomos, Ariel et coll., 2000, *Sociologie des réseaux transnationaux*, Paris, L'Harmattan.
- David, Charles-Philippe, 2013, *La guerre et la paix*, Presses de Sciences Po.
- De Senarclens, Pierre et Yohan Ariffin, 2010, *La politique internationale. Théories et enjeux contemporains*, Armand Colin, 6e éd.
- Devin, Guillaume, 2016, *Les Organisations internationales*, Armand Colin, 2e éd.
- Devin, Guillaume, 2013, *Sociologie des relations internationales*, La Découverte.
- Droz, Jacques, 2005, *Histoire diplomatique de 1648 à 1919*, Paris, Dalloz, 3e éd.
- Duroselle, Jean-Baptiste, 1992, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*. Paris: Dalloz, 11e éd.
- Gounelle, Max, 2015, *Relations internationales*, Paris, Dalloz, 11e éd.
- Lasserre, Frédéric et alii, 2016, *Manuel de géopolitique*, Armand Colin, 2e éd.
- MacLeod, Alex, Evelyne Dufault, Frédéric Guillaume Dufour et David Morin, 2008, *Relations internationales. Théories et concepts*, Outremont, Athena, 3e éd.
- McGlinchey, Stephen (ed.), *International Relations*, E-International Relations Publishing, <http://www.eir.info/wp-content/uploads/2016/12/International-Relations-E-IR.pdf>
- Montbrial, Thierry de, 2002, *L'action et le système du monde*, Paris, PUF.
- Moreau Defarges, Philippe, 2011, *Relations internationales*, t. 01 (questions régionales); t. 02 (questions mondiales). Points, 7e éd.
- Sur, Serge, 2011, *Relations internationales*, Paris, Montchrestien, 6e éd.
- Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, Paris, Gallimard
- Vaisse, Maurice, 2017, *Les Relations internationales depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 15e éd.

28 août 2019 (02h40)

Annexes

Publications annuelles (cf. sites web des institutions pertinentes):

L'Année stratégique, dirigé par Pascal Boniface (IRIS), Paris, Armand Colin

L'Enjeu mondial, Paris, Presses de SciencesPo

L'État du Monde, sous la dir. de Bertrand Badie et Dominique Vidal, Paris, La Découverte

Rapport Ramses, publié par l'Institut français des relations internationales (IFRI) Paris, Dunod

SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute), SIPRI Yearbook (Armaments, Disarmament and international security), Oxford, Oxford University Press